

Cosmétiques. Les PME du Grand Ouest veulent peser

Lancé, jeudi, à Landerneau, le Cosmétopôle du Grand Ouest vise à structurer la filière des PME de l'industrie cosmétique.

Romain Batteur, le directeur général du Laboratoire Gilbert et Sandrine Morvan, coordinatrice de Cosmed.

Photo Flore Limantour



« Dans l'industrie cosmétique, les problématiques rencontrées par les PME sont complètement différentes de celles des grands groupes », explique Romain Batteur, directeur général du Laboratoire Gilbert (1 000 salariés équivalents temps plein) qui fait tourner l'entreprise OTB de Landerneau. « On l'a encore vu avec la loi de 2015 qui réglemente la mise sur le marché des nouveaux produits. Les grands groupes, comme L'Oréal, Procter & Gamble, Johnson & Johnson, ont été nettement favorisés. Toute une batterie de nouveaux tests est désormais obligatoire. Ça va freiner le développement des PME, car c'est très coûteux. Or l'innovation, ce sont surtout les petites entreprises qui la portent ! » déplore l'industriel qui rappelle qu'« en France, 95 % des 1 800 sociétés du cosmétique sont de petite taille ».

D'où la création d'un Cosmétopôle. L'association Cosmed, initialement dans le Sud pour représenter les PME de l'industrie cosmétique, couvre désormais tout l'Hexagone. Si Sandrine Morvan en est la coordinatrice pour tout le

Grand Ouest depuis six, elle est souvent présente à Guingamp en raison de la proximité de la filière cosmétique de l'UCO.

Des recrutements dans l'Ouest

Ses missions ont été renforcées avec la création d'un « Cosmétopôle du Grand Ouest » annoncée, hier à Landerneau, aux 72 adhérents régionaux. « Le pôle ne se concrétisera pas par une installation physique dans des bureaux et ne se substituera pas aux pôles de compétitivité », explique Romain Batteur, représentant le Conseil d'administration de Cosmed. « Ils s'agit en fait d'une montée en puissance ». Jusque-là, l'association proposait surtout une veille réglementaire et scientifique sur 115 pays et délivrait les certificats de vente libre (CVL) indispensables pour les exportations. Avec le Cosmétopôle et les autres pôles régionaux, Cosmed compte bien développer les synergies entre entreprises et renforcer leur visibilité auprès des élus et des financeurs régionaux. Ainsi que leur poids dans les discussions à venir avec les agences sanitaires, les ministères

et l'Europe.

« Même si nous restons concurrents, c'est indispensable de discuter avec les autres entreprises pour progresser... ». Comme Sophie Marchadour du labo Cosmarine (Saint-Divy, 29), les patrons de PME bretonnes apprécient de plus en plus la mise en réseau des PME du cosmétique. Pour favoriser ces échanges, Sandrine Morvan organise aussi des Clubs de BPF (bonnes pratiques de fabrication) pour des partages d'expérience qui connaissent un grand succès en Bretagne. Le groupe breton Yves Rocher y participe parfois. Dans les projets de l'association figure par ailleurs le développement de son groupement d'achats pour réduire les coûts des matières premières, des emballages etc. Dernier objectif de Cosmed : peser dans le choix des formations. « Nous sommes un secteur où le solde des emplois est toujours positif. Des centaines de postes pourraient être pourvues dans l'Ouest, nous n'arrivons pas à recruter des conducteurs de ligne par exemple, ni des techniciens de maintenance ! »